

EXTRAIT N° 72/2020  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 27 Votants : 29 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le vingt-six novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCAATION : 19 novembre 2020.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

**PROCURATIONS**

M. LEFEVRE

à

M. MONTEGUT

M. BERNARDINI

à

Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

**SECRÉTAIRE** : Mme BONNAFE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste au sein du service de Police Municipale**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la volonté de la collectivité de renforcer les effectifs de police Municipale et propose la création de poste suivante :

POSTE	HORAIRE
1 Gardien-Brigadier	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 novembre 2020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 29**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 27 novembre 2020

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

